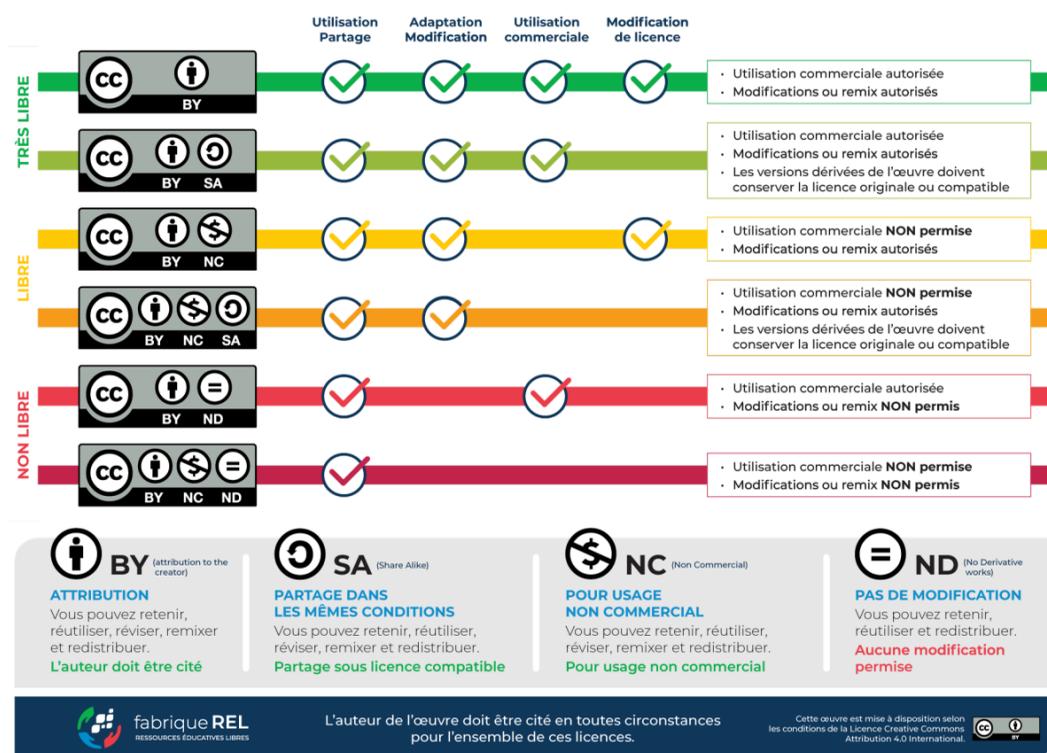


Vos créations et celles des autres sont protégées par le **droit d'auteur** au moment même de leur création. **On ne fait donc pas ce que l'on veut avec ce que l'on trouve sur internet.**

Devant la multiplication des partages et des contenus, pas évident de s'y retrouver et de connaître concrètement ce que nous avons le droit de faire ou de ne pas faire.

Les licences **Creative Commons** sont une solution pour **faciliter** tout cela, aussi bien du côté créateur qu'utilisateur.

## Les licences Creative Commons (CC)



L'organisation "Creative Commons" met à disposition, sur son site, un **outil** (en anglais) qui vous permettra de **sélectionner la licence adaptée à vos choix** :

<https://chooser-beta.creativecommons.org/>

